

Délibération du conseil d'administration n°2026-031

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L712-1, L712-2 et L712-3,

Vu le décret 2022-1537 du 8 décembre 2022 modifié, relatif à la Comue de Toulouse,

Vu la délibération n°2026-024 du 26 juin 2026 autorisant le versement de subventions aux quatre projets lauréats de l'appel à projets « *Soutien aux initiatives locales* » première vague,

Vu l'invitation qui a été adressée au Conseil d'Administration 8 jours avant la séance, conformément à l'article R17 du règlement intérieur de la Comue de Toulouse,

Considérant que 26 membres étaient présents ou représentés sur les 40 qui composent le conseil, le quorum étant atteint,

Le Conseil d'Administration du 16 octobre 2026

Après en avoir délibéré et considérant les résultats du vote, à savoir :

- 26 voix favorables
- 0 voix défavorable
- 0 membre ne prenant pas part au vote
- 0 abstention

DÉCIDE

Le Conseil d'administration autorise le versement des subventions des projets lauréats à la seconde vague de l'appel à projets « *Soutien aux initiatives locales* » 2026 opéré par le programme Atypie-Friendly (cf. document joint à la présente délibération).

Toulouse, le 16 octobre 2026

Le Président de la Comue de Toulouse

Pour : Comue de Toulouse

Signé électroniquement par Michael
TOPLIS

Fonction :
Président de la Comue de Toulouse

Le 21/10/2026 à 19:38

Michael TOPLIS

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 OCTOBRE 2026

RÉDACTEUR : Quentin GUILLON

SOUS-COUVERT DE : Bertrand MONTHUBERT

DATE : 8 octobre 2026

OBJET : Attribution des subventions aux projets lauréats de l'AAP « Soutien aux initiatives locales » opéré par le programme Atypie-Friendly

Exposé du contexte

Dans le cadre de ses activités, le programme Atypie-Friendly a lancé en 2025-2026 un appel à projets « *Soutien aux initiatives locales* » à destination des universités membres du réseau d'une enveloppe totale de 165 000 euros.

Cet appel à projets a pour objectif de soutenir des initiatives innovantes contribuant à renforcer l'inclusivité des établissements et à favoriser la pleine participation des personnes, étudiants et/ou personnels, présentant un ou des TND (troubles du neuro-développement).

Dix-sept notes d'intention ont été soumises. Dix d'entre elles ont été retenues par le bureau d'Atypie-Friendly pour accéder à la seconde phase de l'appel à projets.

Les projets ont fait l'objet d'une expertise par des personnes extérieures au programme. À l'issue de cette évaluation et après audition des dix porteurs de projet par le bureau d'Atypie-Friendly, quatre projets ont été retenus lors d'une première vague (soumis au conseil d'administration du 26 juin 2026).

Titre du projet	Porteur(s)	Subvention attribuée
Atypie et Mieux-être Inclusif pour les étudiants et Enseignants	Natacha Bies Etheve, Aline Cruz et Christophe Belin, Université Perpignan Via Domitia	15 000 euros
Entreprenariat Etudiants et Pair-aidance pour l'Inclusion et la Qualité de vie des étudiants avec un TND	Françoise Roingear, Véronique Abasq, Typhaine Lebegue, Université de Tours, Angela Altes-Mathieu, Delphine Lépissier, Pépité Centre-Val-de-Loire	20 000 euros
Games for Autistic Multi-Mediation and Autoregulation : étude et usage de la réalité mixte et des objets connectés pour l'autorégulation sensorielle des étudiants avec TND	Mylène Taisne, Minica Panchetti, Damien Brulin, Université de Technologie Tarbes Occitanie Pyrénées Raphael Marczak, Université of Waikato – Nouvelle-Zélande	19 000 euros

Autodétermination pour les personnes présentant un trouble du neurodéveloppement	François-Xavier Roux-Demare, Université de Bretagne Occidentale	12 000 euros
Développement d'un réseau organisé pour les ESH	Caroline Derambure, Carole Dupouey-Dehan, Université Toulouse 1 Capitole	20 000 euros

Le conseil d'administration est sollicité pour approuver l'attribution des subventions des projets lauréats à la seconde vague de l'appel à projets « *Soutien aux initiatives locales* » 2026 opéré par le programme Atypie-Friendly.

*_*_*_*_*_*

Pour : Comue de Toulouse

Signé électroniquement par Michael
TOPLIS

Fonction :
Président de la Comue de Toulouse

Le 21/10/2026 à 20:04